

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BIDART
(N° 250414-05)**

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt quatre et le quatorze du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le huit avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS	ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR	ABSENTS EXCUSÉS	SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS, Francis TAMBOURINDEGUY, Mabel ETCHEMENDY, Gérard GOYA, Claire MARJAK, Marc CAMPANDEGUI, Christine CAYZAC Adjointe au Maire, Christian BORDENAVE, Florence POEYUSAN, Pierre ESPILONDO, Jean-Philippe OUSTALET, Pantxo ITHURRIA, , Alexandra BOUR, Christine CALEN, Stéphanie MICHEL, Amaia ETCHELECOU, Manu PORTET, Laurent BRIAULT, Pierre DAGOIS, Eric IRASTORZA, Sophie DUFRET, Denis LUTHERBAU, Isabelle CHARRITON	Fabienne LAUTIER-ROY ayant donné pouvoir à Amaia ETCHELECOU	Michel LAMARQUE, Jeanne DUBOIS, Sophie VALDAYRON	Amaia ETCHELECOU

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget primitif de la commune a été voté début décembre, sans que le compte administratif 2024 et les résultats et restes à réaliser ne soient arrêtés.

L'ajustement de ces éléments, et d'autres informations notamment au niveau de la fiscalité s'intègrent dans le cadre d'un budget supplémentaire dont les précisions sont présentées ci-dessous.

I – La section fonctionnement

Il convient d'ajuster certains postes, en recettes et en dépenses, selon les mesures de la loi de finances, les notifications des services de l'État et certaines mesures non prévues au budget primitif.

La section qui s'équilibrait lors du budget primitif à 13,4 M€, s'équilibre maintenant à 13,7 M€.

a) Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles passent de 13 294 K€ à 13 613 K€.

Chapitres	RP 2025	RS 2025	Redoet total 2025
013 – Atténuations de charges	20 000	33 000	53 000
70 – Produit des services	2 085 000	148 300	2 233 300
73 – Imnôts & 731	9 798 142	82 597	9 880 739
74 – Participations reçues	910 000	55 260	965 260
75 – Produits de gestion courante	480 000	-	480 000
76 – Produits financiers	20	-	20
77 – Produits exceptionnels	1 000	-	1 000
78 – Reprises sur mov			

Total recettes réelles	13 294 171	319 157	13 613 328
042 – Opérations d'ordre	120 000	-	120 000
002 – Report résultat N-1	-	-	-
Total recettes de fonctionnement	13 414 171	319 157	13 733 328

Ainsi il est prévu une progression des recettes de 319 K€, dont le détail est donné ci-dessous :

- intégration des recettes du service de portage de repas à domicile : +114 K€ (chapitre 70) ;
- recettes non encaissées en 2024 (offre de concours pour l'extension de la période de surveillance de la plage du Pavillon Royal, et convention CITEO) : +55 K€ (chapitre 74) ;
- ajustement divers de recettes pour 144 K€ dont les plus importantes viennent des taxes (DMTO +50 K€, de la taxe de séjour +50 K€, de la taxe sur l'électricité + 10 K, chacune au chapitre 731) ;
- réduction des produits fiscaux de -27 K€ ;
- remboursement capital décès : +33 K€.

b) Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Budget total 2025
011 – Charges à caract. général	3 903 300	94 500	3 997 000
012 – Frais de personnel	6 265 000	138 000	6 403 000
014 – Atténuations de produits	91 500	48 500	140 000
65 – Autres charges courantes	881 500	45 000	926 500
66 – Frais financiers	122 100	-	122 100
67 – Charges exceptionnelles	10 000	5 000	15 000
68 – Dotations et provisions	10 000	-5 000	5 000
Total charges réelles	11 289 400	326 000	11 610 400
023 – Virt à la section invest	1 630 771	-206 842	1 422 929
042 – Opérations d'ordre	500 000	200 000	700 000
Total charges de fonctionnement	13 414 171	319 158	13 733 329

Les dépenses réelles augmentent du même niveau que les recettes soit de 326 K€ :

Il est notamment intégré :

- 75 K€ de dépenses relatives au service du portage de repas ;
- 75 K€ de revalorisation obligatoire du taux de cotisation de la caisse de retraite CNRACL,
- 49 K€ de participation au redressement des comptes de la nation (dispositif de lissage des recettes des Collectivités « DILICO ») ;
- 25 K€ de redevance spéciale ordures ménagères.

Au niveau des écritures d'ordre, il convient d'augmenter les crédits des amortissements (200K€). Et pour équilibrer la section, la virement à la section investissement baisse de 202 K€.

Ainsi l'épargne brute devrait arriver à 2 003 K€ (vs 2004 k € au budget primitif).

II – La section d'investissement

La section évolue de +5 955 K€ pour tenir compte notamment des restes à réaliser et des résultats 2024.

a) Les recettes d'investissement

Chapitres	Restes à réal 2024	BP2025	BS 2025	Budget total 2025
10 – Réserves	-	950 000	4 917 641	5 867 641
13 – Subventions	478 543	2 777 181	-	3 255 724
16 – Emprunts		3 627 748	670 122	4 297 870
024 – Cessions d'immob		10 000		10 000
27 – Autres immob financ.		476 300		476 300
Total recettes réelles d'invest	478 543	7 841 229	5 587 763	14 368 636
45 – Opérations pour compte de				
021 – Virt section fonct		1 630 771	-206 842	1 423 929
040 – Opérations d'ordre		500 000	200 000	700 000
041 – Opérations d'ordre		50 000	373 909	423 909
Total recettes d'invest	478 543	10 016 000	5 954 830	16 455 373

Ainsi les recettes d'investissement peuvent être augmentées de 4 918 K€ pour le chapitre 10, lié à l'affectation du résultat 2024 (pour compenser le déficit d'investissement et les restes à réaliser) ;

Le chapitre 041 enregistre des écritures d'ordre pour 374 K€ afin de corriger des imputations comptables incorrectes au vue de la M57 (réaffectation de compte pour un bâtiment et pour des subventions). Ce chapitre se retrouvera, pour le même montant en dépenses.

Compte tenu de ces éléments, des amortissements complémentaires (chapitre 040 pour +200 K€) et du virement de la section fonctionnement (qui baisse de 206 K€), il est nécessaire d'augmenter le recours à l'emprunt de 670 K€.

b) Les dépenses d'investissement

Chapitres	Restes à réal	BP2025	BS 2025	Budget total 2025
16 - Emprunts		780 000		780 000
20 - Immob incorp	256 513	448 500		705 016
204 - Subventions d'équip.	556 095	715 000		1 271 095
21 - Immob corporelles	644 285	2 077 500		2 721 785
23 - Immob en cours	680 118	5 325 000		6 005 118
26 - Immob financières	-	-		
27 - Autres immob financières		506 000		506 000
Total dépenses réelles d'invest	2 137 013	9 852 000		11 989 014
45 - Opérations pour compte de				
040 - Opérations d'ordre		120 000		120 000
041 - Opérations d'ordre		50 000	373 909	423 909
001 - report résultat N-1			3 922 451	3 922 451
Total dépenses d'invest	2 137 013	10 022 000	4 296 360	16 455 373

Hormis le report du résultat d'investissement de 2024 (3 922 K€), des restes à réaliser (2 137 K€), et le chapitre 041 (374 K€), cette section n'évolue pas.

Out l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte le budget supplémentaire présenté ci-dessus et précisé dans les tableaux annexés.

2 abstentions : Isabelle CHARRITTON et Denis LUTHEREAU.

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certificat d'affichage.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 25.04.2025
et publication ou notification du 05.05.2025

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,



EMMANUEL ALZURI